

Région Chablais



Des Aiglons prophètes en leur pays



Raphaël Graber (à g.) et Yann Petter ont imaginé un bâtiment facile d'accès, séduisant le jury par ses qualités fonctionnelles et sa bonne intégration dans le paysage.

INFRASTRUCTURES

À l'issue d'un concours où 65 bureaux d'architectes ont soumis leur candidature de manière anonyme pour la création d'une salle multifonctions aux Glariers, le bureau Graber/Petter, basé à Aigle, l'emporte.

Texte et photo: Valérie Passello

C'est une bonne surprise qu'a réservé le résultat du concours d'architecture lancé en février 2016 pour le futur espace événements des Glariers: les lauréats sont Yann Petter et Raphaël Graber, deux jeunes architectes établis à Aigle même. Parmi les 65 projets soumis, 19 émanaient de l'étranger. «Le jury a travaillé sur des dossiers numérotés, sans connaître

leurs auteurs. Le premier prix s'est détaché rapidement, car il respecte le cahier des charges à 100%, raconte Isabelle Rime, municipale des bâtiments et présidente du jury. Le jury était unanime et n'a pas hésité longtemps. Quand j'ai découvert qui étaient les lauréats, j'ai trouvé cela top! Il est plus aisé pour une commune de collaborer avec des architectes de la région, plutôt qu'avec un bureau basé à Madrid ou Barcelone». Les lauréats se voient attribuer un prix de 60'000 frs et développeront leur travail en collaboration avec la commune afin que la Municipalité puisse présenter au Conseil communal un préavis pour la réalisation de la salle d'ici à un an environ.

Des écailles cuivrées

Le site où se trouvera la future salle multifonctions n'est pas exempt de contraintes: très allongé, il s'étale de la halle des Glariers, destinée à redevenir un marché couvert, jusqu'au rond-point de la route cantonale. Il est en

contre bordé par la Grande-Eau. «Nous avons souhaité faire quelque chose de compact et mettre en avant les places où le public pourra évoluer: une à

La scène donnera autant sur l'intérieur de la salle que sur l'extérieur, laissant une possibilité d'ouverture pour d'éventuelles manifestations en plein air.

l'entrée, l'autre entre le nouveau bâtiment et la halle», détaille Yann Petter. Les locaux du rez-de-chaussée seront destinés au public, des salles dévolues aux sociétés locales seront aménagées à l'étage et toute la partie technique se trouvera sous les combles. Le jury a relevé une grande fonctionnalité au niveau des accès et de la cir-

culcation dans le bâtiment. La scène donnera autant sur l'intérieur de la salle - d'une capacité de 900 places assises ou de 600 places dans une configuration «banquet» - que sur l'extérieur, laissant une possibilité d'ouverture pour d'éventuelles manifestations en plein air. En sous-sol, un parking offrira un potentiel de 200 places et 20 subsisteront à l'extérieur. Quant à l'allure du bâtiment, les architectes ont opté pour des écailles de cuivre: «Cela peut évoquer le poisson, puisque nos sommes proches de la rivière. Au début, ces écailles donneront au bâtiment un côté festif et avec la patine du temps, elles s'intégreront aux toitures de tuiles alentour», décrit Raphaël Graber. En termes de budget, la Municipalité espère se situer dans une fourchette de 15 à 17 millions, mais le projet doit encore être affiné pour en déterminer les coûts. «Si tout va bien, l'inauguration pourrait avoir lieu à la fin de cette législature», estime Isabelle Rime, prudente.